

Quant au progrès, nous n'avons rien à redouter pour l'avenir.

M. Charles Guillemot, qui vient d'être doté d'une fortune colossale, et dont les dispositions sont favorables au progrès, consacrera, nous en sommes à peu près certain une partie de ces immenses revenus, à la prospérité de cette belle paroisse où il vient d'acheter la magnifique propriété de M. Beaudoin.

Outre le bien que M. Guillemot est appelé à faire, il aura aussi dans l'accomplissement de ce bien, la satisfaction d'augmenter ses revenus et d'attacher son nom à l'histoire de cette localité.

Un fait singulier se rattache à cette propriété dont M. Guillemot est devenu propriétaire. Il n'avait que 7 à 8 ans et en passant sur cette terre, il avait inscrit sur l'écorce d'un bouleau avec la pointe de son canif son nom, et le millésime de 1854 encore visible, et c'est à ce souvenir que M. Guillemot, se décida à la prière d'un ami dévoué d'acheter ce bien sur lequel son nom a été inscrit de sa propre main n'ayant alors aucune espérance d'acquiescer ni d'être un jour propriétaire de cette ferme.

Tout est guidé ici-bas par la Providence, et n'est-ce pas encore là une preuve de plus, qu'elle veille sur l'avenir de St. Lin, par l'établissement de ce jeune homme si riche dans cette paroisse? Ce sont là les vœux que forment les hommes dévoués ce sont aussi ceux, que nous formons pour St. Lin, dont les habitants se